



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 2 septembre 2003 à 13 h 45 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame et monsieur les conseiller(ère) Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Michel Tremblay, directeur général par intérim, M Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Sont absents madame et monsieur les conseiller(ère) Jocelyne Houle et André Levac.

**CE-2003-1235\* CRÉATION DU COMITÉ DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2004**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget doit être adopté avant le 31 décembre 2003;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget 2004 renferme des enjeux importants que nous devons considérer avant son adoption;

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes face à des marges de manœuvres restreintes pour le budget 2004;

**CONSIDÉRANT** l'article 54 du règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement de régie interne confie au comité exécutif de préparer et de soumettre au conseil le budget annuel des revenus et des dépenses;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité exécutif veut se joindre un comité de travail pour la préparation du budget 2004 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité juge important de mettre à contribution la communauté gatinoise afin d'enrichir la réflexion sur les enjeux qui concernent l'adoption du budget 2004.

Ce comité recommande au conseil la création d'un comité de travail pour la préparation du budget 2004 qui se compose des personnes suivantes :

Président : Monsieur Aurèle Desjardins

Membres : Monsieur Marc Bureau  
Monsieur Lawrence Cannon  
Monsieur Richard Jennings  
Monsieur Simon Racine

Le maire siège d'office sur le comité

Directeur général : Monsieur Mark B. Laroche

Trésorier et directeur du Module de l'administration et des finances : Monsieur Michel Tremblay

Directeur du Module des services corporatifs : Monsieur Jacques Hudon

Les personnes ressources et le secrétaire seront nommés par le directeur général.

Les membres de ce comité sont nommés pour la durée du processus budgétaire 2004.

Le mandat du comité est le suivant :

- étudier les scénarios budgétaires 2004;
- mettre en place un plan de communication et de consultation auprès des citoyens;
- recommander au comité exécutif le contenu du budget 2004.

Le comité de travail formulera ses rapports et recommandations au comité exécutif.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

---

**M<sup>e</sup> YVES DUCHARME**  
**Maire et président**  
**Comité exécutif**

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
**Greffier et secrétaire**  
**Comité exécutif**